

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article10417>

Les RG ne peuvent plus fichier personne à cause d'un décret

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : jeudi 9 avril 2009

Spyworld Actu

Le dernier [rapport d'information de l'Assemblée sur les fichiers de police](#) recèle de petites perles. Perles d'autant plus savoureuses qu'elles résultent d'un constat partagé par une députée socialiste (Delphine Batho) et un député UMP (Jacques-Alain Bénisti).

Page 178, le lecteur découvrira comment les policiers des ex-Renseignements Généraux (rebaptisés Sdig, sous-direction de l'information générale) n'ont plus le droit, depuis novembre, d'alimenter leur fichier de renseignement.

Delphine Batho, députée PS des Deux-Sèvres et spécialiste ès sécurité, raconte comment le ministère de l'Intérieur s'est emmêlé les pinceaux. Et cela a de multiples conséquences dans le travail des RG qui, depuis bientôt six mois, consignent par écrit ce qu'ils pourraient utilement mettre dans leur système informatique (Voir la vidéo).

Explication : dans la tourmente de la polémique autour du [fichier Edvige](#), à l'automne dernier, les juristes du ministère de l'Intérieur ont été un peu vite en besogne. En retirant le décret de juin 2008, le directeur de cabinet de Michèle Alliot-Marie précise en octobre :

« Il convient [...] de cesser toute alimentation ou consultation du fichier, et de retirer de ce fichier les données qui ont pu y être intégrées depuis la publication du décret. »

L'ancien fichier RG reste donc disponible à la consultation, mais il ne peut plus être alimenté. Conclusion des parlementaires :

« Au final, aussi bien dans les Sdig qu'à la DRPP [Direction du Renseignements de la Préfecture de Police, ndlr], les données et informations diverses sont accumulées sous forme papier sans indexation informatique, affectant d'autant l'efficacité opérationnelle du travail réalisé.

« Compte tenu du retard accumulé à ce jour, il ne sera probablement pas possible de les intégrer par la suite dans GEVI ou EDVIRSP. Se pose là également le problème de la consultation et de la conservation des données produites et collectées pendant cette période. »

Contacté par Rue89, le ministère de l'Intérieur n'a pas encore répondu à cet épineux problème.

Post-scriptum :

<http://www.rue89.com/2009/04/09/les...>